

LANDEANTUM



N° 145 - Octobre 2020

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	3
ÉQUIPE MUNICIPALE	4
VIE MUNICIPALE	5
INFOS PRATIQUES	12
Covid Bénévoles / Entretien Cimetière / Embauche Bienvenue / Classe 0 / Pass Jeunes / Coupon sport	
VIE ASSOCIATIVE	14
Occupation salle de sports / Potes en scène Ripame / Ty Michous ALSH / Les 3 Zaïles Ecole Notre Dame Médiathèque / Comité de Jumelage Comité des fêtes / Club de loisirs C. Créations / Sporting club / Chasse / Société agriculture Les 3 P évènements / SCL Gymnastique / Land' Running Entente Parigné Landéan / Tennis Club UNC	
ENVIRONNEMENT	24
Incivilités / Ruches / ICAD Radon / KiCapte Smictom	
INFORMATIONS UTILES	27
RENSEIGNEMENTS UTILES DE LA COMMUNE	28

LANDEANIUM QUIZZ

La photo de la couverture, c'est à Landéan, mais où ?

Nous vous laissons quelques mois pour chercher.

Rendez-vous au prochain numéro pour la réponse.

Bonne recherche à vous.



SITE INTERNET

En raison de la crise sanitaire et des modifications éventuelles des directives gouvernementales, n'hésitez pas à consulter les informations régulièrement mises à jour sur le site de la commune.

www.landean.fr

INFORMATION

A partir de cette année 2020, le bulletin municipal « Landéanium » sera publié tous les six mois.

Les parutions sont prévues courant octobre et avril avec, peut-être, un petit feuillet en janvier.

ÉTAT CIVIL de février à septembre 2020

Naissances

BRIFFAULT Louise	3 La Noé	15 février 2020
SIMON Ewen	1 L'Aunay Camus	5 juin 2020
BARBEDETTE Ilan	10 La Haute Cervelière	30 juillet 2020
SAULNIER Constantin	3 La Héminière	4 septembre 2020
BOUCARD Chloé	36 rue du Pâtis	9 septembre 2020



Décès

DURANCEAU Jean-Jacques	3 L'Echerpel	6 mai 2020
CHALOPIN Joseph	20 La Grande Rouelle	17 juillet 2020
HODEBERT Louis	Ehpad Louvigné du Désert	18 juillet 2020
SEIGNEUR Julia née LE GAL	Ehpad Fougères	22 août 2020
LEHODEY Régine née MAUDUIT	8 rue du père Maunoir Fougères	28 août 2020
BOIVENT Augustine née GAIGNEUX	Les Rivières Combourg	10 septembre 2020



Mariage

TROCHERIE Kévin et BONNANT Typhaine	18 La Bouteveillais	1 août 2020
-------------------------------------	---------------------	-------------



LANDEANIUM - N° 145 - OCTOBRE 2020

Responsable de la publication : Franck ESNAULT - Responsable de la rédaction : Christine GARDAN

Comité de rédaction : Dominique BOSSERAY, Monique BRUNET, Aurélien GRANGE, Adrien SIMON, Nathalie RABALLAND

Impression : Artisa Imprim Fougères



Chers Landéannaises et Landéannais,

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée le 15 mars dernier. Nous sommes quinze élus à votre service pour six ans, sans discrimination ni arrière-pensée, je serai à l'écoute de tous mes administrés et des membres du conseil.

Au lendemain de l'élection, deux mois et demi de confinement ont retardé notre mise en place. Pendant cette période, une équipe de bénévoles et d'élus a pris l'initiative d'appeler les personnes les plus vulnérables afin de discuter et de les rassurer en ce temps de grande solitude pour certains.

Le 28 mai a eu lieu l'élection du Maire et des quatre adjoints, les autres membres du conseil trouvant leur place dans les différentes commissions.

Une de mes premières tâches aura été, avec le maire de Parigné, la réouverture de nos déchetteries respectives en demandant un rendez-vous avec le SMICTOM pour avoir des explications, puisque depuis le 17 mars nous n'avions aucune information à donner aux citoyens. Et c'est à partir du 6 juillet que les deux déchetteries ont pu réouvrir.

La crise sanitaire que nous traversons depuis plusieurs mois ne nous rend pas la tâche aisée. Toutefois, depuis notre installation nous travaillons aussi sur différents projets : une MAM (Maison d'Assistant(es) Maternel(les)) portée par deux assistantes maternelles, la rénovation de la salle des associations Jules FERRY et concernant le CCAS, l'isolation et le chauffage des pavillons locatifs. De nombreux autres projets restent à mettre en œuvre.

J'espère, en ce sens, pouvoir satisfaire le plus grand nombre d'entre vous pendant la durée de ce mandat.

Pour ce qui est de la situation sanitaire, à ce jour, seules les activités sportives et culturelles sont autorisées en appliquant le protocole.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée et rappelez-vous que pour votre santé et celle des autres, il est impératif de respecter les gestes barrières : port du masque, gel hydro-alcoolique et distanciation.

Le Maire, Franck ESNAULT

Equipe municipale



Franck ESNAULT
Maire



Christine GARDAN
1^{ère} adjointe



Patrice MARIE
2^{ème} adjoint



Géraldine ROSSIGNOL
3^{ème} adjointe



Yvon HARDY
4^{ème} adjoint



Dominique BOSSERAY



Monique BRUNET



Hélène GOSSELIN



Aurélien GRANGE



Stéphane JEULAND



Marie-Thérèse LOUVIOT



Stéphane PAUTONNIER



Nathalie RABALLAND



Adrien SIMON



Florence VERDON

Dans chaque bulletin, nous vous informons des principales décisions prises par les élus lors des séances de conseil municipal. L'intégralité des délibérations est consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune : www.landean.fr

SÉANCE DU 28 MAI 2020

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Didier PIRON, Premier Adjoint, remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal installés dans leurs fonctions. Il a informé que M. GUERIN Louis-Gérard avait démissionné le 16 mars 2020 de ses fonctions de nouvel élu.

Élection du Maire et Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
 Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
 Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
 Nombre de bulletins blancs : 3
 Nombre de suffrages exprimés [b - c- d] = 12

M. ESNAULT Franck a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Élection des Adjoints et Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
 Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
 Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
 Nombre de suffrages blancs (article L.65) : 2
 Nombre de suffrages exprimés [b - c- d] : 13

Les 4 conseillers ont été proclamés Adjoints et immédiatement installés :

1^{er} Adjoint Mme GARDAN Christine
 2^{ème} Adjoint M. MARIE Patrice
 3^{ème} Adjoint Mme ROSSIGNOL Géraldine
 4^{ème} Adjoint M. HARDY Yvon

Après en avoir délibéré, par 15 voix, le Conseil Municipal décide d'élire les délégués suivants :

Syndicats ou autres organismes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
SDE 35 - Thorigné-Fouillard	M. JEULAND Stéphane	
Syndicat de Voirie du Canton de Fougères Nord	M. HARDY Yvon M. BOSSERAY Dominique	M. JEULAND Stéphane
OCAS de la Chapelle-Janson	M. MARIE Patrice	M. GRANGÉ Aurélien
Comité de Jumelage de Landéan	M. ESNAULT Franck M. SIMON Adrien	
Déléguée en charge des questions de défense et des questions de citoyenneté, combattants	Mme GOSSELIN Hélène	
Association Pays de Fougères Marches de Bretagne	M. HARDY Yvon	
Membres pour siéger au Conseil d'administration du Comité des Fêtes de Landéan	Mme GARDAN Christine M. GRANGÉ Aurélien M. SIMON Adrien	
Référente Mission locale du Pays de Fougères	Mme ROSSIGNOL Géraldine	
Référent sécurité routière	M. PAUTONNIER Stéphane	
Délégués communaux pour école privée Notre-Dame, OGEC, APEL	M. MARIE Patrice	Mme BRUNET Monique
Délégués du personnel administratif et technique. Fiches de poste, organisation du travail, gestion de la salle Mé-lusine et de la salle des Lutins	M. ESNAULT Franck Mme GARDAN Christine M. MARIE Patrice Mme ROSSIGNOL Géraldine M. HARDY Yvon	
Arrêtés concernant l'utilisation du terrain de football	M. ESNAULT Franck	

Vie Municipale

Délibération du Conseil Municipal concernant les différentes commissions à créer :

Première commission FINANCES	Deuxième commission COMMUNICATION, CULTURE, TOURISME, INFORMATION, SPORT, VIE ASSOCIATIVE	Troisième commission URBANISME, AMÉNAGEMENT, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT, CIMETIÈRE, VOIRIE
M. HARDY Yvon Mme ROSSIGNOL Géraldine M. BOSSERAY Dominique Mme GARDAN Christine Mme LOUVIOT Marie-Thérèse Mme RABALLAND Nathalie	Mme GARDAN Christine Mme BRUNET Monique M. GRANGÉ Aurélien M. SIMON Adrien M. BOSSERAY Dominique Mme RABALLAND Nathalie	M. HARDY Yvon M. BOSSERAY Dominique M. JEULAND Stéphane M. PAUTONNIER Stéphane Mme RABALLAND Nathalie Mme VERDON Florence

Quatrième commission MAM, RIPAME, ALSH, ÉCOLE, APEL-OGEC, CONSEIL DES JEUNES, OCAS	Cinquième commission ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE, SANTÉ, LOGEMENT, ARGENT DE POCHE
M. MARIE Patrice Mme BRUNET Monique Mme VERDON Florence Mme GOSSELIN Hélène M. BOSSERAY Dominique Mme RABALLAND Nathalie	Mme ROSSIGNOL Géraldine M. BOSSERAY Dominique M. GOSSELIN Hélène Mme GARDAN Christine Mme LOUVIOT Marie-Thérèse Mme RABALLAND Nathalie

Commission d'appel d'offres	
délégués titulaires	délégués suppléants
M. HARDY Yvon	Mme GARDAN Christine
Mme ROSSIGNOL Géraldine	M. JEULAND Stéphane
M. BOSSERAY Dominique	Mme RABALLAND Nathalie

Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

Après en avoir délibéré, par 15 voix, le Conseil Municipal décide de fixer à 12 le nombre des membres du Conseil d'Administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par le Maire.

ÉLUS :

Mme ROSSIGNOL Géraldine
Mme GARDAN Christine
Mme GOSSELIN Hélène
Mme LOUVIOT Marie-Thérèse
M. BOSSERAY Dominique
Mme RABALLAND Nathalie

DÉSIGNÉS :

Mme BOSSARD Suzanne
Mr COURTOUX Georges
Mme DELAUNAY Danielle
Mme HARDY Christelle
Mme RIPOCHE Mariannick
Mr VALLÉE Michel

Fixation des indemnités de fonctions du Maire

M. le Maire expose que les Maires bénéficient à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé à l'article L 2123-23 du CGCT et l'article L 2123-24 du CGCT. Toutefois M. le Maire a fixé son indemnité inférieure au barème.

Nom du bénéficiaire et %	Indemnité (en % de l'indice brut de la fonction publique)
ESNAULT Franck : 48,79 % au lieu de 51,6%	1897,64 €
GARDAN Christine : 1 ^{er} adjoint : 14,87 %	578,35 €
MARIE Patrice : 2 ^e adjoint : 14,87 %	578,35 €
ROSSIGNOL Géraldine : 3 ^e adjoint : 14,87 %	578,35 €
HARDY Yvon : 4 ^e adjoint : 14,87 %	578,35 €

Enveloppe globale utilisée : Indemnité du Maire 1897,64 € + total des indemnités des Adjointes ayant délégation 2313,40 € = 4211,04 €

SÉANCE DU 2 JUILLET 2020

Présents à 20 h : M. ESNAULT Franck, Mme GARDAN Christine, M. MARIE Patrice, Mme ROSSIGNOL Géraldine, M. HARDY Yvon, Mme GOSSELIN Hélène, M. JEULAND Stéphane, Mme LOUVIOT Marie-Thérèse, Mme VERDON Florence, Mme BRUNET Monique, M. GRANGÉ Aurélien, Mme RABALLAND Nathalie, M. BOSSERAY Dominique.

Absents à 20 h : M. PAUTONNIER Stéphane, est arrivé à 20 h 50 en séance, M. SIMON Adrien a remis une procuration à Mme GARDAN Christine

Résumé des principales demandes de subventions 2020 :

Nom de l'association	année 2020	observations
Sporting-Club - Landéan	1550 €	au titre de l'année 2020
Comité des Fêtes - Landéan	300 €	pour le repas illuminations de Noël 2020
Entente Parigné - Landéan	1500 €	au titre de l'année 2020
Les 3 P événements - Landéan	150 €	au titre de l'année 2020
	150 €	pour le vin d'honneur, servi, à l'occasion de la course cycliste «Trophée Joseph Chalopin»
TC2L Laignelet-Landéan	850 €	au titre de l'année 2020
SNSM (station des Frégates) - Saint Jean Le Thomas	25 €	au titre de l'année 2020
Office cantonal d'animation sportive - La Chapelle-Janson	3307,50 €	1225 hab x 2,70 € = 3307,50 € au titre de l'année 2020
Société d'agriculture - Fougères-Nord	379,75 €	1225 hab x 0,31 € = 379,75 € au titre de l'année 2020
ADMR - Fleurigné	1225 €	1225 hab x 1 € = 1225 € au titre de l'année 2020
Prévention routière Rennes	25,00 €	au titre de l'année 2020
CLIC Haute Bretagne - Maen Roch	367,50 €	1225 hab x 0,30 € = 367,50 € au titre de l'année 2020
Familles rurales - Chartres de Bretagne	8206,32 €	BP 2020 prévisionnel
	1443,22 €	solde 2019
FGDON 35 - Rennes	525,00 €	au titre de l'année 2020
Association Rey-Leroux - La Bouexière	281,80 €	au titre de l'année scolaire 2019-2020
Chambres des Métiers, Maisons Familiales Rurales, lycées techniques pour les enfants de Landéan fréquentant ces établissements.	30 €/élève	au titre de l'année scolaire 2019-2020
Ecoles, collèges, lycées, MFR pour les élèves de Landéan, scolarisés dans une autre commune	15 €/élève	au titre de l'année scolaire 2019-2020
Ecoles élémentaires sollicitant pour les élèves de Landéan fréquentant une classe d'intégration scolaire	40 €/élève	au titre de l'année scolaire 2019-2020
APEL de Landéan	6 € / élève	scolarisé à l'école de Landéan, pour les festivités de Noël

Après délibération par 10 voix pour, le Conseil Municipal alloue une subvention exceptionnelle

OGEC de Landéan	17104 €	pour le déficit cantine, garderie et étude de l'école
-----------------	---------	---

Après en avoir délibéré, par 8 voix contre, le Conseil Municipal décide de ne pas octroyer de subvention de fonctionnement au Comité des Fêtes de Landéan au titre de l'année 2020.

Délibération pour destruction de nids d'hyménoptères

Prise en charge par la commune de la destruction d'hyménoptères : guêpes, frelons et abeilles (sauf les frelons asiatiques pris en charge par Fougères Agglomération) dont le nid est situé sur ou dans les maisons d'habitation.

Cette destruction est confiée à la SARL Hygiène, Conseil, Environnement, située au « Le Tronchet » TREMBLAY 35460 VAL-COUESNON

Coût par intervention : 65 € H.T jusqu'à 8 m, 80 € H.T jusqu'à 15 m, 110 € H.T au-delà de 15 m (+TVA).

Vie Municipale

Participation aux charges de fonctionnement des écoles privées de Fougères

Maternelle	Élémentaire	Total dû
808,80 € (coût d'un élève en maternelle issu du compte administratif 2018 après abattement de 20 %) x 5 élèves = 4044 €	376 € (coût moyen départemental) x 15 élèves = 5640 €	9684 €

Participation aux charges de fonctionnement des écoles publiques de Fougères

Maternelle	Élémentaire	Total dû
808,80 € (coût élève maternel fougerais issu du compte administratif 2018 après abattement de 20 %) x 4 élèves = 3235,20 €	389,60 € (coût élève élémentaire issu du compte administratif 2018 après abattement de 20 %) x 7 élèves = 2727,20 €	5962,40 €

Participation aux charges de fonctionnement des écoles publiques de Louvigné du Désert

Maternelle	Élémentaire	Total dû
1211 € (coût élève maternel issu du compte administratif 2019 de Louvigné du Désert) x 2 élèves = 2422 €	516 € (coût élève élémentaire issu du compte administratif 2019 de Louvigné du Désert) x 6 élèves = 3096 €	5518 €

Compte administratif principal de la commune

Sections Libellés	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1
Résultat N-1 reporté sur l'année N		185000,00		70242,85		255242,85
Opérations de l'exercice N (avec affectation du résultat N-1 au compte 1068)	610943,11	761437,03	286625,92	188351,69	897569,03	949788,72
Totaux	610943,11	946437,03	286625,92	258594,54	897569,03	1205031,57
Résultat de clôture		335493,92	28031,38			307462,54
Reste à réaliser N			15682,68	19088,80	15682,68	19088,80
Totaux cumulés	610943,11	946437,03	302308,60	277683,34	913251,71	1224120,37
Résultats définitifs	335493,92	24625,26			310868,66	

Compte administratif annexe «assainissement»

Sections Libellés	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1
Résultat N-1 reporté sur l'année N			18842,70		18842,70	
Opérations de l'exercice N (avec affectation du résultat N-1 au compte 1068)	19385,34	27255,96	17359,27	22457,95	36744,61	49713,91
Totaux	19385,34	27255,96	36201,97	22457,95	55587,31	49713,91
Résultat de clôture		7870,62	13744,02		5873,40	
Reste à réaliser N						
Totaux cumulés	19385,34	27255,96	36201,97	22457,95	55587,31	49713,91
Résultats définitifs		7870,62	13744,02		5873,40	

Vie Municipale

Compte administratif annexe «Beaulieu»

Sections	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
Libellés	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1
Résultat N-1 reporté sur l'année N	13705,78		51256,34		64962,32	
Opérations de l'exercice N (avec affectation du résultat N-1 au compte 1068)						
Totaux	13705,78		51256,34		64962,32	
Résultat de clôture	13705,78		51256,34		64962,32	
Reste à réaliser N						
Totaux cumulés	13705,78		51256,34		64962,32	
Résultats définitifs	13705,78		51256,34		64962,32	

Compte administratif annexe «Résidence Les Molans»

Sections	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
Libellés	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1
Résultat N-1 reporté sur l'année N		2746,29	34146,55		31400,26	
Opérations de l'exercice N (avec affectation du résultat N-1 au compte 1068)	62373,79	62373,79	70986,18	61594,25	133359,97	123968,04
Totaux	62373,79	65120,08	105132,73	61594,25	164760,23	123968,04
Résultat de clôture		2746,29	43538,48		40792,19	
Reste à réaliser N						
Totaux cumulés	62373,79	65120,08	105132,73	61594,25	164760,23	123968,04
Résultats définitifs		2746,29	43538,48		40792,19	

Compte administratif annexe «Résidence L'Orée du Bois»

Sections	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
Libellés	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1
Résultat N-1 reporté sur l'année N	5708,63		53560,10		59268,73	
Opérations de l'exercice N (avec affectation du résultat N-1 au compte 1068)	161170,00	161170,00	165574,50	150782,02	326744,50	311952,02
Totaux	166878,63	161170,00	219134,60	150782,02	386013,23	311952,02
Résultat de clôture	5708,63		68352,58		74061,21	
Reste à réaliser N						
Totaux cumulés	166878,63	161170,00	219134,60	150782,02	386013,23	311952,02
Résultats définitifs	5708,63		68352,58		74061,21	

Vie Municipale

Budget primitif 2020 de la Commune :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
943957,00	943957,00	727140,00	727140,00

Budget primitif 2020 du lotissement «Résidence Les Molans»

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
69630,31	69630,31	119422,50	119422,50

Budget primitif 2020 du lotissement «Résidence L'Orée du Bois»

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
184216,74	184216,74	252326,54	252326,54

Taux d'imposition année 2020

	Année 2019	Année 2020
Taxe d'habitation	15,79 %	
Taxe foncière sur propriétés bâties	15,11 %	15,11 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties	41,93 %	41,93 %

Délibération pour cessions de portions de chemins communaux : La Bebrais, Bel Air, La Timonière, Les Méhalinais

M. le Maire propose de désaffecter les portions des chemins ruraux en vue de leur cession.
- que la Commune de Landéan cède, au prix de 0,60 €/m²

Lieu-dit	Section	N° de parcelle sur le plan de division	Superficie
La Bebrais	G	984	979 m ²
La Bebrais	G	983	230 m ²

au profit de M. BRAULT Alain, domicilié au lieu-dit 6 La Bebrais 35133 Landéan

Lieu-dit	Section	N° de plan	Superficie
Bel Air	A	dp1	114 m ²
Bel Air	A	dp 2	231 m ²
Bel Air	A	dp 3	331 m ²

au profit de M. BOSSARD David, domicilié La Maison Neuve 35133 LANDEAN et la parcelle n° dp 3 au profit de M. et Mme Jacques DELAUNAY, domiciliés Beauséjour 35133 Parigné.

Lieu-dit	Section	N° de plan	Superficie
La Timonière	A	dp	2170 m ²

au profit de M. et Mme Vincent HARNOIS, domiciliés 7 La Timonière 35133 Landéan

Lieu-dit	Section	N° de plan	Superficie
Les Méhalinais	B	dp1	171 m ²
Les Méhalinais	B	dp 2	467 m ²
Les Méhalinais	B	dp3	995 m ²

au profit du GFA Le Lait des Champs, situé au lieu-dit « Les Rallais » 35420 La Bazouge du Désert

Affectation du produit de la vente des concessions funéraires :

Le Conseil Municipal décide d'affecter la totalité du produit de la vente des concessions funéraires au profit du budget communal à compter du 2 juillet 2020.

SÉANCE DU 10 JUILLET 2020

Présents à 20 heures : M. ESNAULT Franck, Mme GARDAN Christine, M. MARIE Patrice, M. HARDY Yvon, Mme GOSSELIN Hélène, M. JEULAND Stéphane, Mme VERDON Florence, Mme BRUNET Monique, M. GRANGE Aurélien, M. BOSSERAY Dominique.

Absents excusés à 20 heures : Mme ROSSIGNOL Géraldine a donné pouvoir à Mme GARDAN Christine, Mme LOUVIOT Marie-Thérèse a donné pouvoir à M. MARIE Patrice, Mme RABALLAND Nathalie a donné pouvoir à M. BOSSERAY Dominique, M. PAUTONNIER Stéphane et M. SIMON Adrien.

Proposition d'une liste de commissaires titulaires et de commissaires suppléants pour la composition d'une commission communale des impôts directs :

L'article 1650-1 du code général des impôts prévoit, dans chaque commune, qu'il soit institué une commission communale des impôts directs composée du Maire ou de son Adjoint délégué, président de la commission, de six commissaires titulaires et de six commissaires suppléants.

Après en avoir délibéré, par 13 voix, le Conseil Municipal décide de proposer la liste suivante :

Commissaires titulaires		Commissaires suppléants	
LECOINTRE Chrystelle	SIMON Jean-Yves	CHOPIN Bernard	ROYER André
CHEREL Amand	BOSSARD Gérard	LIBERT Régine	ROYER Magali
RIPOCHE Mariannick	LACONCHE Véronique	LEVEQUE Gérard	CHOPIN Louis
DESMAREZ Jean-Olivier	BOIVENT Clément	PRIME Noël	BRAULT François
LE PANNETIER DE ROISSAY Yves	BESNARD Marie-France	GROUAZEL Joël	MOUDEL Daniel
CLOSSAIS Bernard	VALLEE Michel	GUERIN Yves	LHERMELIN Anna

M. le Maire sera Président de cette commission.

Sénatoriales : Élection des délégués et suppléants (communes + de 1000 hab.)

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Titre : « Pour un élan Sénatorial ».

Délégués : ESNAULT Franck, GARDAN Christine, MARIE Patrice

Suppléants : ROSSIGNOL Géraldine, BOSSERAY Dominique, GOSSELIN Hélène

Délégués de la Communauté de Fougères Agglomération :

Liste des délégués de la Communauté d'Agglomération au SCOT : ESNAULT Franck, délégué titulaire VERDON Florence, délégué suppléant

Liste des délégués de Fougères Agglomération au sein du SMICTOM du Pays de Fougères : ESNAULT Franck, délégué titulaire BOSSERAY Dominique, délégué suppléant

Liste des membres désignés pour les commissions communales :

Commission attractivité économique et emploi - urbanisme, dynamique rurale et territoire numérique : ESNAULT Franck

Commission transition écologique : ESNAULT Franck

Commission ressources humaines, dialogue social et administration : GARDAN Christine et ROSSIGNOL Géraldine

Commission promotion territoriale : GARDAN Christine

Commission équipements communales non culturels : ROSSIGNOL Géraldine

Commission mobilités : RABALLAND Nathalie

Commissions infrastructures, travaux : RABALLAND Nathalie

Commission communale des impôts directs (CCID) 9 septembre 2020 :

Le directeur régional des finances publiques désigne commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
LECOINTRE Chrystelle	CHOPIN Bernard
CHEREL Amand	LIBERT Régine
RIPOCHE Mariannick	LEVEQUE Gérard
DESMAREZ Jean-Olivier	PRIME Noël
LE PANNETIER DE ROISSAY Yves	GROUAZEL Joël
CLOSSAIS Bernard	ROYER Magali

Covid-19 : Les bénévoles reçues à la mairie de Landéan



Pendant la période de confinement, Mariannick RIPOCHE adjointe à la mairie de l'époque, s'est inquiétée du sort des personnes âgées et a constitué une équipe d'appelantes par téléphone pour prendre des nouvelles et rassurer celles-ci.

LessecrétairesCécileBESNARDetCécileFOUGERAYontquantà elles, répertorié environ 150 personnes âgées de plus de 70 ans.

Chaque semaine, un petit coup de fil a permis d'établir un soutien, une relation et ainsi échanger, partager un peu de leur quotidien.

Pour exprimer la reconnaissance de cette action, discrète mais importante, lors de cette situation exceptionnelle, le maire Franck ESNAULT a reçu ces bénévoles de l'écoute.

Entretien du cimetière



La municipalité tient à remercier les bénévoles qui ont bien voulu donner de leur temps pour enlever les mauvaises herbes. Cette journée s'est déroulée dans une excellente ambiance et terminée dans la convivialité. C'est une expérience qui pourra être renouvelée.

Aussi, il serait agréable de garder le cimetière propre en retirant les fleurs et les plantes séchées.

Embauche

Suite à la démission de Gilles DEBOVER, agent technique, Jérémie SAVARIS a pris le poste au côté de Patrick GUÉRIN



**Toujours la même équipe
à votre service 7j/7 et 24h/24**



Vous nous avez fait confiance et vous nous avez soutenus lors des événements survenus en septembre 2019, c'est pourquoi, Christine, Daniel et Jérôme ainsi que toute l'équipe qui nous entoure souhaitons vous informer du changement du nom de la société.



deviennent



TAXI - V.S.L - AMBULANCES

Fougerolles du Plessis 02 43 05 57 91
Landéan 02 99 97 34 00

Infos pratiques



BIENVENUE À LANDÉAN!

Nous vous invitons à venir vous présenter à l'accueil de la mairie où les secrétaires vous accueilleront, vous fourniront toutes les informations pouvant vous être utiles.

Le Maire et l'ensemble du Conseil municipal prêtent une attention toute particulière à l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune. Une fois par an, un pot d'accueil est organisé.

C'est ainsi l'occasion de rencontrer le Maire et les élus, d'échanger et de rencontrer d'autres habitants.

Nous vous rappelons
les horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi, jeudi : de 9h à 12h – 14h à 18h
Mercredi, vendredi : de 14h à 18h
Samedi : de 9h à 12h

Tél. : 02 99 97 35 26
mairie.landean@wanadoo.fr

PASS JEUNES

Le chéquier est disponible
... Bouge avec ton Pass !

Pass Jeunes
Sortir à Fougères
2020-2021 15-25 ans 2€

Points de vente

- Les Ateliers
- Centre social
- Mission locale

jusqu'au 30 avril 2021
jeunesse@fougères.fr - 02 99 94 89 89

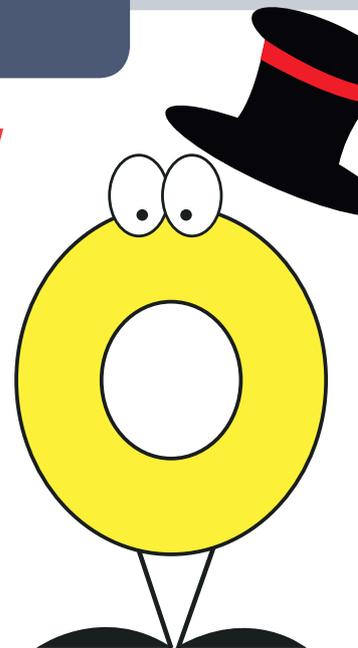
Fougères

En partenariat avec :

CLASSE 0

La réunion des classes 0 de Landéan, initialement prévue en septembre, est reportée au **samedi 27 mars 2021**, en raison des incertitudes liées à la crise sanitaire.

Pour tout renseignement :
A. BOIVENT 06 78 35 28 54



COUPON SPORT 35

un coup de pouce financier pour favoriser la pratique des jeunes

Le dispositif Coupon sport du Département d'Ille-et-Vilaine a pour but d'aider les jeunes breilliens âgés de 11 à 15 ans (nés entre 2005 et 2009), bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière.

Le Département finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'agence nationale des chèques vacances (ANCV).

Le montant de cette aide, défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion, est de :
20€ par enfant pour une licence et adhésion comprise entre 45€ et 90€.
40€ par enfant si le coût global est supérieur à 91 €.

Le Département,
mon meilleur sponsor

Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

COUPON
SPORT 35

Jusqu'à 40 €
pour t'inscrire à un club de sport*

* Pour les jeunes breilliens nés de 11 à 15 ans (bénéficiaires de l'allocation de Rentrée Scolaire ARS)

Pour en savoir plus : ille-et-vilaine.fr/coupon-sport35

SEMAINIER POUR L'OCCUPATION DE LA SALLE DE SPORTS 2020 - 2021

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
9h						CHAMPIONNAT TENNIS ou MANIFESTATION COMMUNALE	CHAMPIONNAT TENNIS ou MANIFESTATION COMMUNALE
10h							
11h							
12h							
13h							
14h	ÉCOLE	ÉCOLE	Entraînement FOOT pluie	ÉCOLE	ÉCOLE		
15h							
16h		OCAS	Cours TENNIS	Cours TENNIS	PING PONG		
17h							
18h	Entraînement TENNIS	TENNIS	Entraînement FOOT pluie	Cours TENNIS	PING PONG		
19h							
20h		PING PONG					
21h					Entraînement TENNIS		
22h							
23h						VOIR LES PLANNINGS	

Veuillez respecter les horaires pour une bonne coordination entre tous. Bon sport !
Les manifestations extérieures sont prioritaires sur les activités sportives quotidiennes.

Réservation de la salle des sports Christine GARDAN 06 43 21 60 30

LES POTES EN SCÈNE

Lors de notre rencontre de rentrée début septembre, nous avons fait le point sur la situation actuelle et avons décidé, à l'unanimité, d'annuler nos représentations de novembre et décembre 2020 ce qui remettait en cause les répétitions du vendredi soir.

Cependant, pour garder la cohésion du groupe, il a été convenu de conserver nos rencontres un vendredi sur deux et de les transformer en séances d'exercices de théâtre (improvisation, diction...)

Ces séances s'effectuent par groupe de 10 maximum répartis dans 3 salles différentes.

Le port du masque est obligatoire et du gel hydroalcoolique est mis à disposition sur place.

Ces dispositions ont été mises en place à partir du 11 septembre mais peuvent être modifiées à tout moment en fonction de l'évolution des événements sanitaires.

Nous espérons que les pièces que nous avons commencé à travailler pourront vous être jouées en fin d'année 2021.

Nous vous disons donc *Bonne fin d'année à tous*.



RIPAME DE 7 LIEUX

Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME) de 7 lieux est un lieu d'échanges, d'informations et de rencontres. C'est un service totalement gratuit destiné aux parents, futurs parents, assistants maternels, gardes à domicile et enfants du territoire de 7 lieux : Fleurigné, Laignelet, Landéan, La Chapelle-Janson, La Selle-en-Luitré, Le Loroux et Parigné.

Vous êtes parents ou futurs parents, le RIPAME vous accompagne :

- dans votre recherche sur les différents modes d'accueil,
- pour connaître vos droits et prestations,
- dans vos démarches administratives liées à l'emploi d'un assistant maternel ou d'une garde d'enfants à domicile,
- dans vos éventuels difficultés dans la relation avec votre employé.

Vous êtes assistant maternel ou garde d'enfants à domicile, le RIPAME vous accompagne :

- sur les conditions d'accès et d'exercice de ce métier,
- en matière de droit du travail,
- pour la formation continue et les différentes formations professionnelles,
- RIPAME offre un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles.

Pour les enfants de moins de 3 ans et accompagnés d'un membre de sa famille ou de son assistant maternel, le RIPAME offre un lieu de socialisation et d'éveil par le biais des ateliers d'éveils.

Le RIPAME est là pour vous. Le RIPAME de 7 lieux a ouvert ses portes le 7 mars 2020.

Pour animer cette structure, Carole ASCOËT, éducatrice de jeunes enfants de formation, a été recrutée.

Carole vous accueille à Laignelet : les lundis de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h

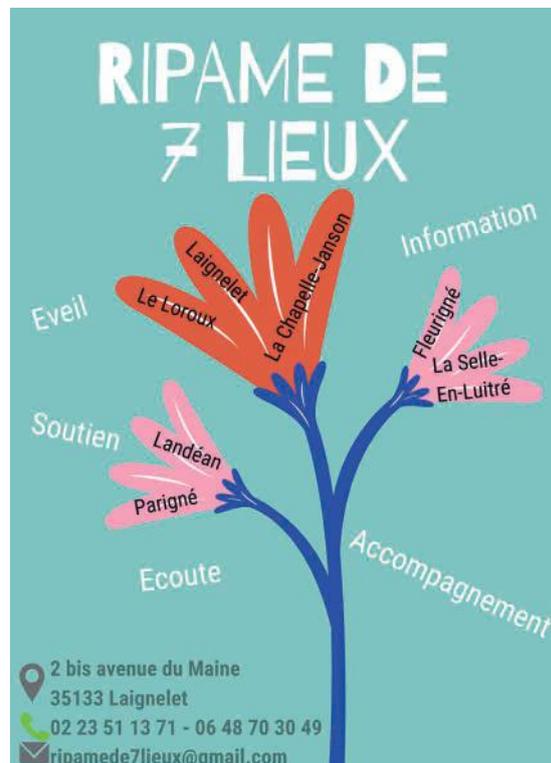
les jeudis de 14h à 17h30 (accueil physique et téléphonique).

Elle peut aussi, sur rendez-vous, se déplacer sur les 6 autres communes et recevoir en dehors des heures d'ouverture.

Des temps d'atelier d'éveil sont proposés dans chaque commune en itinérance (en complément des existants : Calimalin, Chapi-Calin, Les Ty-Michoux et l'île aux enfants) : **les jeudis et vendredis matin.**

Pour toute information, Carole se tient à votre disposition :

2 bis avenue du Maine à Laignelet - Tél. 02 23 51 13 71 - 06 48 70 30 49 - Mail : ripamede7lieux@gmail.com



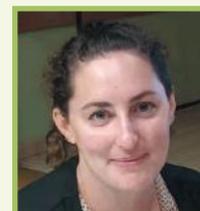
L'ATELIER D'ÉVEIL « LES TY MICHOUS »

L'atelier d'éveil « Les Ty Michous » est un lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants de moins de 3 ans. C'est également un lieu d'écoute et de partage pour les familles, assistants maternels, familles d'accueil...

« Les Ty Michous » est un service ouvert à tous les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'une personne référente (assistant maternel, parent, grand-parent) résidant sur l'une des 7 communes du RIPAME, gratuit et sans inscription au préalable.

L'atelier d'éveil a repris depuis jeudi 10 septembre dans la salle Mélusine. Il a lieu **un jeudi sur deux de 10h à 11h30 en période scolaire**. Il est animé par Agnès LE MOUILLOUR, éducatrice de jeunes enfants, accompagnée parfois de Carole ASCOËT, responsable du RIPAME.

Depuis mars 2020, l'atelier d'éveil « Les Ty Michous » est intégré au RIPAME de 7 lieux regroupant les communes de Landéan, Parigné, Le Loroux, Laignelet, Fleurigné et La Selle-en-Luitré.



Carole



Agnès

Prochains rendez-vous en 2020

8 octobre	19 octobre	5 novembre
19 novembre	3 décembre	17 décembre

Date à retenir : **Vendredi 18 décembre le matin**
Un spectacle de fin d'année est proposé par le RIPAME à Fleurigné.
La compagnie Blablabla et Tralala interprétera « **Hubert, un loup en hiver** ».

Pour tout renseignement : Carole 02 23 51 13 71



ALSH : LES 3 ZAILES

ACCUEIL DE LOISIRS LAIGNELET/LANDEAN/LE LOROUX...

Un peu bousculé comme chacun d'entre nous par l'épidémie de COVID 19, l'accueil de loisirs s'est adapté (quatre protocoles sanitaires en trois mois), passant peu à peu d'une obligation d'isoler les enfants les uns des autres (en mai) à la possibilité aujourd'hui d'autoriser les contacts entre enfants, à l'intérieur d'un petit groupe. Les projets d'été en ont forcément été impactés avec l'annulation des mini camps et des sorties limitées à proximité de Laignelet. Mais ce fut l'occasion de découvrir à quel point notre environnement est riche !



Riche de talents et de bonnes volontés tout d'abord ; ainsi des bénévoles de Landéan ont confectionné des tipis. Des parents nous ont fourni bambous, palettes et cartons en quantité. Des propriétaires de chevaux sont venus partager leur passion avec les enfants à la ferme équestre de Jonathan CLOSSAIS (Laignelet). M. DEMARQUET et Mme DESCLOS, nous ont fait le plaisir de venir nous

chercher au centre de loisirs pour nous faire visiter leur entreprise d'ambulances (Laignelet)! Les yeux brillaient...

Riche d'intervenants passionnés à la base de loisirs de Chênedet, ceux-ci ont permis aux enfants de s'initier au tir à l'arc, à l'équitation. L'association La Granjagoul a partagé contes, musiques et chants traditionnels au cours d'une mémorable matinée. La compagnie « A corps perdus » a initié les enfants au jonglage et nous a régalié d'un spectacle de clowns.

La rentrée est bien installée, avec plusieurs nouvelles familles, des mesures sanitaires allégées et un projet de l'accueil de loisirs qui se déclinera autour de valeurs fortes :

■ L'ouverture sur la vie locale ; visites d'entreprises, interventions d'associations, liens avec les structures voisines (EHPAD, accueils de loisirs)

■ L'apprentissage de la vie en groupe ; nous apprenons tout au long de l'année à gérer les conflits, faire des choix à plusieurs, s'entraider.

■ L'initiative et l'autonomie ; les enfants sont encouragés à proposer et choisir les activités qu'ils souhaitent vivre, à participer à la vie quotidienne, à prendre le temps d'apprendre les gestes du quotidien (s'habiller, manger seul...).

■ L'imagination et la créativité ; les espaces de jeux, les activités proposées font la part belle aux capacités de création des enfants.

■ Le repos et le bien être ; véritable pause au milieu de la semaine l'accueil du mercredi est conçu de façon à ce que les enfants puissent partager des moments de plaisir et de détente.



INFORMATIONS PRATIQUES

L'accueil de loisirs est ouvert
tous les mercredis et lors des vacances,
de 7h30 à 18h30.

Les inscriptions se font auprès
de la directrice au 06 98 60 98 91
ou par mail : al.laignelet@famillesrurales.org

ECOLE NOTRE-DAME DE LANDÉAN

Cette année 2020-2021, l'école Notre-Dame de Landéan compte 4 classes pour 74 élèves.

L'équipe enseignante reste inchangée :

Classe de TPS/PS/MS	Pauline GARNIER et Angélique VAIDIE (le mardi)
Classe de GS/CP	Noluenn PIARD CABARET (et Claire, AESH)
Classe de CE1/CE2	Hélène GIRARD
Classe de CM1/CM2	Cécile COUANON

Brigitte, Thérèse, Céline et Martine sont toujours parmi nous également.

La rentrée est un moment fort dans la vie des enfants, des parents et des enseignantes, alors malgré le protocole, nous avons tout mis en œuvre pour accueillir sereinement et dans un cadre sécurisant (au niveau sanitaire comme émotionnel).

L'école a participé au mouvement **Nettoyons la Nature le vendredi 25 septembre**. Une partie de la forêt et les alentours de l'école ont été nettoyés des déchets par les élèves.

Les élèves de CM1/CM2 partiront en voyage scolaire pour **un séjour linguistique** du lundi 10 au mercredi 12 mai 2021. Pour les autres classes, des sorties scolaires seront programmées dans l'année.

Les élèves de la GS au CM2 participeront à **un cycle de natation** à partir du jeudi 17 décembre 2020 pour 10 séances.

Les inscriptions en cours d'année restent possibles.

Nous faisons une rentrée pour les TPS en janvier (merci de venir inscrire votre enfant au mois de novembre).

Je reste disponible par téléphone au **02.99.97.30.94**
ou par mail **eco35.notre-dame.landean@enseignement-catholique.bzh**
ou sur rendez-vous, de préférence le mardi (jour de décharge).

Je souhaite à tous les enfants et à toute l'équipe de l'école une belle année scolaire !

Pauline GARNIER, Chef d'établissement

Nouveau blog de l'école

<https://ecolenotredamelandean.toutemonecole.fr/>



Photo : Studio Photo Flavien Pobelle-St Berthevin

Rang du haut : Cécile Couanon (CM1/CM2), Claire (AESH) / Rang du milieu : Angélique Vaidie (TPS/PS/MS, mardi), Thérèse Morel (cuisinière), Céline (ASEM), Hélène Girard (CE1/CE2) / Rang du bas : Pauline Garnier (TPS/PS/MS-Chef d'établissement), Brigitte Aubrée (agent de garderie), Martine Eon (ASEM), Noluenn Piard-Cabaret (GS/CP)



MÉDIATHÈQUE DE LANDÉAN

Nous retrouvons nos horaires d'ouverture habituels à la médiathèque de Landéan à partir du mois d'octobre 2020.

le samedi de 10h à 12h
le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h

Pour le bon déroulement des permanences et dans le respect de chacun, pendant la pandémie du coronavirus, bénévoles et usagers appliquent les gestes-barrières : port du masque obligatoire à partir de 11 ans et lavage des mains au gel hydroalcoolique.

Les documents rendus par les lecteurs sont mis en quarantaine pendant 3 jours, avant d'être à nouveau empruntés.

Depuis le mois de septembre, il est à nouveau possible, pour les usagers, de lire sur place en respectant la distanciation d'un mètre et de venir avec de jeunes enfants.

Les usagers ont le droit de toucher les documents et de les reposer sans les emprunter, car ils se sont lavés les mains en entrant.

Je remercie chaleureusement les bénévoles pour leur disponibilité et leur réactivité après une si longue interruption de leur activité.

Sophie LE HEGARAT DELAMARCHE
Bibliothécaire Fougères Agglomération
Médiathèques de Parigné, Landéan et Beaucé



Les bénévoles de l'équipe de la médiathèque de Landéan
De gauche à droite : Hélène, Margaret, Suzanne, Viviane,
Sylviane, Sophie, Monique et Marie-Françoise

Médiathèques
FOUGÈRES
AGGLOMÉRATION

Réouverture aux horaires habituels
à partir du 3 octobre 2020

**MÉDIATHÈQUE DE
LANDÉAN**

1 bis rue Thomas Latouche 02 99 97 35 77
bibliolandeau@fougères-agglo.bzh

Ouverture au public
Mercredi 10h 12h / 16h 18h
Samedi 10h 12h

Port du masque
obligatoire

Utilisation du
gel hydroalcoolique
obligatoire

Respectez les
distanciations
sociales

COMITÉ DE JUMELAGE LANDÉANAIS

L'année 2020 est une année perturbée que personne n'a pu contrôler à cause de la pandémie mondiale.

Pour notre association, l'arrêt a été brutal en mars car nous avons stoppé nos activités deux jours avant notre fête de la Saint-Patrick.



Nous remercions les personnes inscrites au repas qui ont bien compris l'annulation de la journée. Les échanges, prévus pour le 25^{ème} anniversaire du jumelage BALROTHERY-LANDEAN, ont été annulés.



Nous tentons de créer de nouvelles activités pour la fin de l'année en concertation avec la municipalité afin de tenir compte des règles sanitaires en vigueur qui évoluent constamment.

Seule date retenue : Le 5 février 2021 pour l'Assemblée Générale à 20h30 dans la salle des Lutins à Landéan. Les conditions de participation seront indiquées en janvier.

LE COMITÉ DES FÊTES

L'année 2020 a été une année blanche pour presque toutes les activités et manifestations festives à cause de la pandémie.

Croisons les doigts pour que 2021 se présente sous de meilleurs augures.

LES DATES À RETENIR

Vide-grenier **Dimanche 11 avril 2021**

Marche gourmande **Dimanche 19 septembre 2021**

Et bien sûr cela sous réserve de la situation sanitaire du moment.



Vide grenier le 07.04.2019



Balade gourmande : Arrêt Chênedet, le 15.09.2019

Si vous désirez vous investir dans la vie festive de la commune, l'équipe du comité des fêtes vous accueillera à bras ouverts.

CONTACT

comitedesfetes.landean@gmail.com

Tél : 06 52 65 73 37

CLUB DE LOISIRS DE LANDÉAN

Comme toutes les associations, le club de loisirs a dû mettre en veille toutes ses activités depuis le début du confinement.

Les activités possibles :

- **palets** (le mardi après-midi),
- **boules** (le mercredi après-midi)
- **échecs** (le mardi matin)



ont pu reprendre en respectant les gestes barrières, distanciation et port du masque.

En ce qui concerne les autres activités bals, concours de belote et de palets, elles sont annulées pour l'année 2020.

Les repas d'automne et de fin d'année sont également supprimés.

Concernant l'assemblée générale prévue le 3 décembre, elle sera peut-être maintenue si les dispositions sanitaires nous le permettent. Un courrier sera adressé à tous les adhérents pour les tenir informés.

Pour les sorties « les Bodins »
du dimanche 7 février 2021 à
Rennes et celle du 18 mai 2021
sur la Mayenne, **les personnes**
inscrites vont **devoir**
confirmer leurs inscriptions.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

Jean DELAUNAY : 02 99 97 21 32 ou 06 75 78 04 94 - Noël PRIME : 06 70 58 35 40

C. CRÉATIONS

Notre assemblée générale a enfin eu lieu le 9 septembre 2020 au lieu du mois de juin prévu initialement.

Marylène BOURGES ayant demandé à quitter la présidence de l'association, Brigitte GERAUD a bien voulu se présenter. Elle a été élue à l'unanimité. Merci et bienvenue à notre nouvelle présidente. Un grand merci à notre ancienne présidente qui a œuvré plus de 10 ans.

Le reste des membres du bureau reste inchangé :

Pascale LEGUÉRINEL : trésorière - Annie FOUILLEUL : secrétaire

Après de longs mois d'interruption, les cours ont enfin repris :

TRICOT : 1 fois par mois animés par Huguette ORIERE (le 1^{er} cours a eu lieu le mercredi 23 septembre)

CARTONNAGE : toutes les 3 semaines animés par Marylène et Annie (le 1^{er} cours a eu lieu le mercredi 16 septembre)

Les cours ont lieu salle des Associations Jules Ferry le mercredi soir de 20h15 à 22h15, dans le respect des règles sanitaires qui nous sont imposées mais toujours dans la bonne humeur !

Bienvenue aux nouvelles recrues et bonne continuation aux personnes qui nous ont quittées ou font une pause. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec notre présidente ou l'une des animatrices.

Nous souhaitons une belle année de reprise des activités à toutes et à tous.



SPORTING CLUB de Landéan

Le SCL a dû annuler l'assemblée générale du mois de juin suite aux restrictions liées au coronavirus.

Cependant, il a pu organiser fin août, la soirée inscriptions pour les associations culturelles et sportives. La fréquentation a été logiquement en baisse malgré la présence de nombreux bénévoles très impliqués.



SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE Fougères-Nord

Les manifestations en 2020 ont été très perturbées, en cause la Covid-19 qui nous a obligé à annuler cette fête du monde agricole.

Pour ces raisons, nous avons décidé de la reporter au

**Samedi 28 août 2021
à Luitré-Dompierre.**

CHASSE COMMUNALE de Landéan « ACC Landéan »

Les populations d'animaux sauvages doivent être régulées. Une espèce en surnombre fragilise les individus et les rend plus vulnérables aux maladies pouvant faire beaucoup de dégâts.



Il y a aussi le risque de collision avec un chevreuil ou un sanglier dont vous en avez peut-être fait les frais. Pour ces raisons, la chasse est un besoin vital, sans pour autant décimer les différentes espèces d'animaux, tout en préservant les ressources.

Nous comptabilisons sur notre commune huit à neuf associations de chasse.

Le droit de chasse appartient aux propriétaires des terres et non aux locataires de celles-ci. En effet, il est assez difficile de chasser efficacement le grand gibier, comme le sanglier, lorsque le plan de chasse est tout morcelé.

Nous pensons que tout le monde a le droit de chasser, en faisant bénéficier ce droit de chasse aux associations communales.

Merci d'avoir lu ces quelques lignes avec la plus grande attention.

Vous pouvez me joindre au 06.82.06.47.98

La composition du nouveau bureau :

**Président : Jean-Luc PELE - Trésorier : Olivier GOHIN
Secrétaire : Dominique PLESSIS - Membres : Maxime DELAMARCHE, Philippe PIARULLI**

LES 3 P ÉVÈNEMENTS

L'association les 3 P Évènements a organisé deux courses cyclistes le dimanche 23 février 2020.

Lors du « Challenge Joseph CHALOPIN », pas moins de 150 coureurs ont participé aux deux épreuves.

Merci aux nombreux spectateurs présents lors de ces manifestations.

Par contre, il n'y aura ni concours de palets ni de vide grenier cette année à cause de la crise sanitaire.

Cordialement.

Michel GUERIN

responsable média des 3 P Évènements



S.C.L. - SECTION GYMNASTIQUE

La saison 2020-2021 est lancée.

Les séances de gymnastique et yoga du rire ont repris à la Salle Mélusine de Landéan.

Gym Lundi - 20h à 21h - Kévin
Mercredi - 18h à 19h - Benjamin ou Mauricette

Yoga du rire Mardi (1^{er} et le 3^{ème} mardi du mois)
de 20h à 21h avec Karen

Des séances virtuelles pourront être proposées.

Les inscriptions sont toujours possibles.

Le prix de la cotisation reste fixé à 60 €.

Pour tout renseignement, contacter (heures des repas):

Alain JOURDAN 06.83.06.49.31

Christelle HARDY 02.99.97.31.67



LAND' RUNNING

Malheureusement avec la Covid-19, les courses ont été annulées depuis début mars. Aucun résultat n'est donc à communiquer.

Une sortie avec les adhérents disponibles a eu lieu le dimanche 30 août au départ du Bec d'Andaine avec la traversée du Mont Saint-Michel. Petits et grands ont parcouru plus de 14 km à pied. Tout cela avec un pique-nique au pied du Mont dans la joie et la bonne humeur.

ENTRAÎNEMENTS

dimanche matin à 10h,
lundi matin à 8h45
mardi soir à 19h30
au terrain de foot pour tous les départs.

Bienvenue aux nouveaux adhérents pour la nouvelle saison 2020-2021.

Pour ceux qui ne sont pas inscrits et qui le souhaitent, vous pouvez contacter :

Stéphane LAHOGUE : Président 06 26 40 37 17 tina35-0581@orange.fr

David BEAUDRON : Trésorier 06 98 06 31 43 dacobea@hotmaill.fr

Marielle FOUBERT : Secrétaire 06 78 72 36 62 marielle.foubert@orange.fr





ENTENTE Parigné/Landean

La saison de foot vient de recommencer.

Nous garderons de la saison dernière une année très particulière entre les intempéries et la COVID. Nos manifestations de fin de saison ont été reportées.

Nous venons de démarrer cette saison où beaucoup d'inconnues demeurent. Nous nous devons d'avancer et de faire en sorte que chacun d'entre nous puisse jouer au football dans les mesures sanitaires les plus respectées possibles. Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte du stade pour tous les spectateurs.

Pour cette saison, nous avons inscrit 1 équipe en U7 et 1 équipe en U9.

Au sein du groupement des Jeunes Roc et Forêt, nous avons 3 équipes U11, 3 équipes U13, 1 équipe U15 et 1 équipe U17.

Chez les Seniors, l'équipe A évolue en D2 et l'équipe B en D3

Si vous souhaitez intégrer le club, n'hésitez pas à contacter les dirigeants.

Pour tout renseignement, contacter :
ent.parignelandean@gmail.com

Suite à l'Assemblée Générale du mois de septembre, le bureau reste inchangé :

Présidente : MALLE Sabrina

Vice-président : NOBLET Valentin

Trésorier : COUDRAY Louis

Trésorier adjoint : LEMOINE Fabrice

Secrétaire : BOYER Régis

Secrétaire adjoint: LEMOINE Gabriel



Match 1^{er} tour Coupe de France - Landéan/Lécousse

Bon début de saison à tous. Le bureau

Suite au report du 30^{ème} anniversaire en 2020, la nouvelle date retenue pour le fêter est le **samedi 29 mai 2021** avec le groupe Génération.
Réserver cette date dans vos agendas.



TC2L Landéan/Laignelet

Après cette année très particulière, nous avons dû arrêter la pratique du tennis début mars, en stoppant les cours, les entraînements et les championnats jeunes et seniors qui étaient très bien partis.

La question du redémarrage pour la saison 2020/2021 se posait. Les licenciés allaient-ils revenir ?

Et nous sommes repartis pour une deuxième année en tant que club de tennis TC2L (Landéan/Laignelet), et avec un bon effectif nous permettant de maintenir tous les cours.

C'est-à-dire:

- 1 cours le mercredi entre 17h30 et 19h avec Benjamin HELBERT de l'OCAS
- 4 cours le jeudi de 16 à 22 h assurés par Josselin NEVEU, professeur de tennis avec brevet d'état.

Nous allons également commencer la saison par les championnats adultes, avec deux équipes hommes et une équipe femmes qui seront étalés de octobre 2020 à février 2021.

**Si vous êtes intéressés,
il est toujours possible de vous joindre à nous.
Renseignements : 06 87 02 90 79**

Un des derniers matchs joués par les femmes.
Servon sur Vilaine contre Landéan.
Landéan gagne tous les simples et le double.



UNC Soldats de France de Landéan

25 janvier 2020 : Assemblée générale et galette des rois

Comme chaque année, une très grande majorité des membres de l'association et leur conjoint (102 personnes) ont répondu « présents » pour cette assemblée générale.

Maurice BARON a ouvert l'assemblée générale en adressant ses vœux à l'ensemble des membres et des personnes présentes. Il a invité l'assemblée à avoir une pensée pour Pascalie THEBAULT, décédée en juin 2019.

Lionel LETRANCHANT et Stéphane LEMIERE, ont ensuite été accueillis comme « Soldats de France » ce qui porte à 103, l'effectif de l'association.



Après présentation du rapport moral et du rapport financier, les membres présents ont procédé à l'élection du tiers sortant. Ont été élus : Loïc BOURGES, Bernard CHOPIN, Stéphane JEULAND, Yves LETRANCHANT, Jean VALLEE, André BOIVENT et Eric LECAPITAINE.

L'après-midi s'est terminé par le partage de la galette des rois

24 février 2020 : Élection du bureau

Le bureau 2020 est ainsi composé :

Président	Maurice BARON
Vice-présidents	Stéphane JEULAND & Jean-Claude LEMARIE
Trésorier	Michel SIMON - Trésorier-adjoint : Joseph PELE
Secrétaire	Jean VALLEE - Secrétaire-adjoint : François LETOURNEUR.

Cérémonies du 8 Mai

Pour la première fois depuis 1945, les membres du l'U.N.C n'ont pu être présents aux cérémonies commémoratives du 8 Mai. Suite aux mesures de confinement mise en place en raison de la pandémie du coronavirus, seule la présence de M. le Maire, du président ou un membre délégué de l'UNC et d'un porte-drapeau était conseillée par les instances nationales.

Monsieur le Maire, Louis-Gérard GUERIN, accompagné de Jean-Claude LEMARIE, vice-président et en présence de Jean-Pierre FAUVEAU, porte-drapeau, a déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

Il a alors lu le message d'Emmanuel MACRON, président de la république.

Monsieur Jean-Claude LEMARIE a ensuite fait observer une minute de silence en hommage aux soldats morts pour la France.



Décès

En juillet dernier, Joseph CHALOPIN, soldat de France est décédé à l'âge de 91 ans.

Le 15 septembre, Alexandre CHEMIN, ancien combattant AFN est décédé à l'âge de 87 ans.

En cette année 2020, l'épidémie de « COVID » aura mis à mal de nombreuses activités y compris la vie associative. Par solidarité et pour limiter les sources de contamination, nous avons décidé de suspendre l'organisation de notre « journée pêche » ainsi que l'après-midi « Thé dansant ».

Nous espérons pouvoir renouer avec ces moments de convivialité le plus tôt possible.



aux dépôts sauvages et incivilités

Tout dépôt sauvage est formellement interdit et tout contrevenant est passible d'une amende allant de la 1^{ère} à la 5^{ème} classe selon la nature de la contravention.

Les encombrants doivent être amenés en déchetterie par les citoyens responsables.

RAPPEL : Afin de garantir la salubrité publique et la propreté de la commune, il est rappelé que les sacs jaunes ainsi que les containers doivent être déposés la veille du jour de la collecte et non plusieurs jours avant.

JOURS DE COLLECTE

➔ Si collecte des ordures ménagères **MARDI** ou **JEUDI**

Sac jaunes **LE VENDREDI DES SEMAINES PAIRES**

➔ Si collecte des ordures ménagères **MERCREDI**

Sac jaunes **LE VENDREDI DES SEMAINES IMPAIRES**



Réduire
la production de déchets



Augmenter
les pratiques de tri

Alors que la population des compagnons domestiques est croissante en France, la place de l'animal au sein des foyers comme au sein de la cité devient un enjeu. Sociétal, d'abord, au regard de la préoccupation des français pour la protection et le bien-être des animaux. En témoigne le récent rapport du Député Loïc DOMBREVAL présenté au gouvernement mais également les actions menées par de nombreuses associations pour lutter contre l'abandon. Citoyen, ensuite, au regard des populations grandissantes d'animaux qui partagent le quotidien et le domicile de leurs maîtres mais aussi de leur voisinage, au travers d'une cohabitation qui se développe autant que doit s'organiser : si le chat est l'animal préféré des français avec une population estimée à plus de 14 millions d'individus, les chiens recensés en France sont près de 10 millions.

Sécuritaire, sanitaire et environnemental, enfin, au regard notamment des populations errantes dont il faut gérer tant la prolifération que l'impact sur la biodiversité. En effet, un chat errant capture, en moyenne, plus de 250 proies par an et peut se reproduire à plus de 20.000 individus en 4 ans. Ainsi, la gestion de l'animal, en ville comme en milieu rural, est un enjeu d'envergure pour chacun d'entre nous.

L'identification des chiens et des chats est obligatoire en France. Avec la stérilisation, elle est un levier majeur de responsabilisation, de protection et donc de meilleure gestion des animaux.

I-CAD, dont la mission est de gérer le Fichier National d'Identification des chiens et des chats, met en place des actions de communication dont l'objectif est la sensibilisation du public dans ce sens.

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



RADON : la Bretagne, une zone à potentiel élevé

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle inodore et incolore. Il est présent principalement dans les sous-sols granitiques et volcaniques. La Bretagne est donc principalement concernée. A l'air libre, ce gaz est dilué. Sa concentration est donc faible. Au contraire, dans l'atmosphère plus confinée d'un bâtiment, il peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées.

En France, le radon constituerait la seconde cause de décès par cancer du poumon après le tabac et devant l'amiante. **En Bretagne, environ 20 % des décès par cancer du poumon serait attribuable au radon.** Le risque de développer un cancer du poumon est en outre multiplié par 20 lorsqu'on associe l'exposition au tabac et au radon.

Suis-je exposé ?

Les communes sont classées par potentiel radon :

- potentiel faible (classe 1),
- potentiel moyen (classe 2),
- potentiel élevé (classe 3).

Les quatre départements bretons sont concernés par des **communes situées en zone 2 et 3.**

Une carte établie par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) précise le potentiel radon de chaque commune : www.irsn.fr.

Comment mesurer le radon dans son logement ?

Vous pouvez **connaître la concentration** en radon dans votre habitation en effectuant des **mesures à l'aide de dosimètres**. Ils sont vendus sur Internet environ 25 € (résultats compris).

Ces dosimètres sont installés dans les pièces de vie au niveau le plus bas du bâtiment (salon, chambre), au minimum 2 mois, durant la période de chauffe.

L'ARS (Agence régionale de la santé) Bretagne propose, sur son site Internet, une liste de fournisseurs de dosimètres : www.bretagne.ars.sante.fr/le-radon.

Les bons gestes à adopter

• Bien ventiler !

- N'obturez pas les grilles d'aération
- Vérifiez le bon fonctionnement du système d'aération et entretenez-le régulièrement
- Ventilez le vide-sanitaire ou le sous-sol lorsqu'ils existent.

• Étanchéifier

Limitez l'entrée du radon en renforçant l'étanchéité entre le sol et le bâtiment (colmatage des fissures et des passages de canalisations à l'aide de colle ou de ciment, pose d'une membrane sur une couche de gravillons recouverte d'une dalle en béton...).

• Aérer !

Aérez les pièces du logement au moins 10 minutes par jour, hiver comme été.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement

CTRC Bretagne, - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org

CONTRIBUEZ À AMÉLIORER VOTRE COUVERTURE MOBILE

KiCapte est une appli gratuite développée par le Département, disponible sur App Store et Google Play.

Elle mesure la qualité et la puissance de votre connexion mobile. Très simple d'utilisation, elle indique les vitesses de débit, de téléchargement d'une vidéo, d'envoi de fichiers ou de navigation sur le Web, que ce soit en intérieur, en extérieur ou sur un itinéraire. Ce projet repose sur la participation de chacun : sur la base des données recueillies, le Département identifie les zones déficientes et peut les signaler aux opérateurs.

Plus vous serez nombreux à l'utiliser, plus cet outil permettra d'améliorer la couverture mobile, partout en Ille-et-Vilaine et en particulier chez vous. Sur la base des tests effectués, le Département présente aux opérateurs une cartographie des zones mal couvertes et les incite à faire le nécessaire pour améliorer la couverture mobile en priorité dans ces zones. Un minimum de tests est nécessaire dans chaque commune pour que les données soient significatives. Alors, on compte sur vous !

Plus d'infos sur www.ille-et-vilaine.fr



Je sélectionne un test

1. simple (25 sec)
2. complet (1,30 min)
3. itinéraire (variable selon trajet)



Je consulte les résultats

1. Débit montant
2. Débit descendant
3. Chargement des pages web
4. Qualité de streaming



SMICTOM'CONTACT

L'information du SMICTOM à destination des mairies

ACTUALITÉ

Faisons éclore nos bonnes idées zéro déchet !



Vous en avez marre de voir votre poubelle déborder ? Ça tombe bien, on a quelques astuces pour vous. En plus, elles vous faciliteront la vie.

1 - Composter pour disposer d'un engrais naturel

Avec le compostage, fini l'achat d'engrais ! Vous pourrez disposer le compost comme un terreau, au pied de vos plantations ou de vos plantes en pot. Pour composter, rien de plus simple : il suffit de déposer vos déchets de cuisine ou du jardin dans un composteur ou en tas.

2 - Faire le tri pour redécouvrir ses trésors

En triant vos vieilles affaires, vous vous rendez peut-être compte que vous pouvez réutiliser plusieurs éléments ! Et si vous ne les utilisez plus, n'hésitez pas à donner vos vieux objets plutôt que les jeter.

3 - Broyer ses déchets verts pour pailler efficacement son jardin

Si vous avez un jardin, vous savez probablement que le paillage est une excellente technique pour protéger et nourrir votre sol. Plutôt qu'acheter du broyat dans le commerce, pourquoi ne pas réutiliser directement chez vous vos branchages ?

4 - Passer aux objets durables pour faire des économies

Voici quelques exemples d'objets jetables que vous pouvez remplacer par des produits durables :

- Masque lavable à la place du masque jetable
- Gourde plutôt qu'une bouteille en plastique
- Serviette à la place de l'essuie-tout
- Lingettes lavables en microfibre plutôt que jetables

5 - Passer au vrac pour supprimer les emballages inutiles

La première chose que vous faites en rentrant des courses est bien souvent de jeter tous les emballages inutiles. Alors pourquoi les acheter ? En passant à l'achat en vrac, vous pourrez gagner du temps et de la place dans vos placards.



DÉCRYPTAGE

Le nouveau site internet du SMICTOM

Plus complet, adapté aux smartphones et proposant plus de services, le nouveau site internet du SMICTOM saura répondre à vos attentes !

« Le pot de yaourt, il se trie ou pas ? » Si vous vous posez la question, l'annuaire des déchets présent sur le site internet saura vous guider. Plus de 500 déchets ont été répertoriés pour vous permettre de trier sans vous tromper.

Si vous souhaitez connaître le jour de passage des camions de collecte ou trouver les bornes à verre ou à papier les plus proches de chez vous, consultez la rubrique « dans ma commune ».

Vous souhaitez demander une carte d'accès en déchèterie ? Signaler un changement d'adresse ? Payer votre facture ? Toutes ses démarches sont accessibles en quelques clics sur le site internet du SMICTOM.

EN BREF

Les déchèteries à l'heure d'hiver

A partir du 1^{er} novembre, les déchèteries du SMICTOM passent aux horaires d'hiver. Ceci dans le but d'adapter les horaires d'ouverture à la fréquentation.

Pour consulter les nouveaux horaires : www.smictom-fougères.fr

Le geste du mois



Chaque année, 30kg de publicités sont déposés dans les boîtes aux lettres. Apposer un Stop-Pub est un geste simple pour réduire sa production de déchets. Des Stop-Pubs sont disponibles sur simple demande auprès du SMICTOM.

Le chiffre du mois

578

En 2019, chaque habitant du Pays de Fougères a produit en moyenne 578 kg de déchets, en hausse de 1% par rapport à 2018. Ce sont les déchets de déchèterie qui représentent la plus forte hausse.

Informations utiles

SMICTOM du pays de Fougères
Allée Eugène Freyssinet
Zone d'activités de l'Aumallerie
35 133 Javené
02.99.94.34.58
accueil@smictom-fougères.fr
www.smictom-fougères.fr

Sur le site du SMICTOM du pays de Fougères, je trouve au plus près de chez moi :

- la borne de collecte du verre
- la borne de collecte des papiers
- la borne de collecte des textiles



Élections Départementales et Régionales en mars 2021

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Recensement, JDC et service national



Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat). L'attestation des services accomplis est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.



Votre CDAS change de numéro de téléphone

Centre Départemental d'Action Sociale du Pays de Fougères

88 rue de la Forêt - 35300 FOUGÈRES
Tél. 02 22 93 65 40 - Fax 02 22 93 65 41

Accès aux soins : adoptez les bons reflexes !



Le jour

En semaine, de 8h à 20h et le samedi matin

Je contacte en priorité un cabinet médical



En cas d'urgence seulement, j'appelle le

15



La nuit, le week-end et les jours fériés

Le soir à partir de 20h, le samedi à partir de 12h, le dimanche et les jours fériés

J'ai un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux

Je ne me déplace pas aux urgences, j'appelle le

15



Je reçois des conseils médicaux par téléphone



Je suis informé du lieu où consulter le médecin de garde le plus proche



Je reçois la visite d'un médecin de garde



Je suis pris en charge à l'hôpital



CELLULE DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COVID 19

Un soutien psychologique assuré par des psychologues (constitués en collectif) se met en place pour soutenir toute personne pendant le temps du confinement sur le territoire Haute Bretagne.

Entretien de soutien dans un contexte de confinement pouvant aggraver des états anxieux

Public ciblé



- ✓ Personnes âgées et/ou en situation de handicap et de vulnérabilité
- ✓ Les proches aidants
- ✓ Les personnes endeuillées
- ✓ Les personnes isolées
- ✓ Les parents en difficultés
- ✓ Professionnels de la santé
- ✓ Professionnels des SAAD, SSIAD,
- ✓ Directeurs de structures médico-sociales et secrétaires
- ✓ Travailleurs sociaux

Ecoute téléphonique gratuite

5 RDV

Avec une/un psychologue et professionnelle de l'écoute

Disponible pour vous aider à évacuer, à comprendre, à surmonter...
Le temps de la crise sanitaire du COVID-19

Si vous êtes intéressé, contactez directement le CLIC ou Appui Santé
le CLIC Haute Bretagne - 02.99.98.60.23
clie@asso-haute-bretagne.fr - www.clic-haute-bretagne.com
Appui Santé Pays de Fougères - 02.99.18.53.97
contact@appuisante.org - http://appuisante.org/



Informations utiles

Mairie

☎ : 02 99 97 35 26

Maire : Franck ESNAULT

(Permanence tous les samedis sauf le premier de chaque mois de 10h à 12h)

Contact : mairie.landean@wanadoo.fr

Secrétaires : Christèle DENOUAL, Cécile FOUGERAY, Cécile BESNARD

Heures d'ouverture :

Mardi, jeudi : 9h - 12h / 14h - 18h

Mercredi, vendredi : 14h - 18h

Samedi : 9h - 12h (fermée le 1er samedi du mois)

Nouveaux habitants de Landéan : N'oubliez-pas de vous présenter en Mairie, muni de votre carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile afin de vous inscrire sur le fichier population, les listes électorales...

Si vous déménagez, pensez également à nous prévenir de votre départ.

Salle « Mélusine » et « des Lutins » ☎ : 02 99 97 22 85

Réservations ☎ : 06 43 44 71 14
du mardi au vendredi : 17h30 à 19h30

Ecole privée Notre Dame

☎ : 02 99 97 30 94

Directrice : Pauline GARNIER
www.ecole-nd-landean.org



Bibliothèque

Horaires d'ouverture
mercredi : 10h - 12h / 16h - 18h
samedi : 10h - 12h
☎ : 02 99 97 35 77



Office National des Forêts

☎ : 02 99 99 69 07



Service des eaux et Assainissement Collectif S.T.G.S. ☎ : 09 69 32 69 33

Assainissement non collectif Véolia ☎ : 09 69 32 35 29

**S.M.I.C.T.O.M.
Fougères Agglomération**

☎ : 02 99 94 34 58



Les sacs jaunes sont à retirer en mairie

L'entrée du dernier véhicule est autorisée 10 minutes avant la fermeture

Déchetteries	Jours		
Landéan	Lundi	17h30 - 18h30	15h30 - 16h30
	Samedi	14h00 - 16h00	14h00 - 16h00
Louvigné du Désert	Lundi, Mercredi Vendredi, Samedi	9h00 - 12h / 14h - 18h	9h30 - 12h / 14h - 17h30
Parigné	Lundi	16h30 - 17h30	16h30 - 17h30
	Mercredi	16h30 - 17h30	16h30 - 17h30
	Samedi	10h00 - 12h00	10h00 - 12h00

Toutes les informations importantes ou de dernière minute sont sur le site :
www.landean.fr

Médecin	Docteur BOIDOT	☎ : 02 99 97 22 55
Pharmacien	Thao BOUNSEUM	☎ : 02 99 97 23 00
Infirmiers	8 rue Victor Hugo	☎ : 02 99 97 35 67
Ambulancier	SARL LEVÊQUE	☎ : 02 99 97 34 00
Pompiers		☎ : 18
Samu 35		☎ : 15
Gendarmerie	Fougères	☎ : 02 99 94 25 25

Agence Postale

Responsable : Cécile BESNARD

Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi : 14h - 17h / samedi : 9h - 12h

☎ : 02 99 97 37 51